

DECLARATION DES DELEGUES CFDT CHSCT DU 12 DECEMBRE 2006

Cette dernière réunion ordinaire du CHSCT va être l'occasion d'aborder différents sujets. Le premier concerne les accidents du travail et les soins. Si les résultats en terme de fréquence et de gravité sont en amélioration cette année, il n'en demeure pas moins qu'il nous faudra rester vigilants. En effet, de nouvelles activités vont se mettre en place avec des phases de démarrage d'activité et de formations. Beaucoup de salariés vont changer de secteur, de hiérarchie et d'activité, ces facteurs sont à prendre en compte également pour réaliser au mieux leur intégration. Certains, suite à l'entretien qu'ils ont eu récemment, attendent maintenant une réponse de la Direction quant à leur future destination.

Une réflexion est à engager en terme d'évolution du dispositif de sécurité et d'amélioration des conditions de travail de notre centre. En effet, suite à la disparition des unités de travail et à la constitution de lignes produits, il faudra bien que le domaine de la sécurité et des conditions de travail accompagne cette transformation. Pour la CFDT, il est indispensable de maintenir des animateurs sécurité et de relancer les groupes de travail «sécurité», et ceci, au delà de la phase de mise en place des lignes produits.

Nous verrons, lors de la présentation d'orientation du PAP 2007, si cet aspect a été intégré par les différents départements du centre.

Nous avons à l'ordre du jour, une information et consultation sur le projet d'annexion au règlement d'une note concernant la prévention santé (tabac et alcool). Si pour la CFDT, l'aspect réglementaire est nécessaire, il ne faut pas sous estimer les domaines aide et prévention qui sont pleinement intégrés dans la démarche menée par le GPS (groupe prévention santé), nous attendons par exemple la parution de la première communication du sous groupe prévention, mais cela ne devrait pas tarder... Il faut également que le sujet concernant l'emploi des handicapés soit abordé dans ce groupe de travail.

On ne peut pas passer sous silence les derniers événements liés à la mise à disposition des OSD, à la durée du détachement des fonctionnaires, ainsi qu'à une Direction dont l'inclinaison est plus forte du côté de la précarisation, que du côté de l'embauche. Certains secteurs sont indéniablement en manque de personnels, et ce sont les salariés qui restent qui se partagent les tâches, par peur aussi, de voir ce travail partir à l'extérieur. Nous serions curieux de connaître le nombre d'heures de travail de certains salariés... Encore une fois, au lieu de rassurer ses personnels, la Direction n'a fait que jeter le trouble dans l'esprit de salariés encore incertains face à l'avenir.

Pour les délégués CFDT au CHSCT : Philippe Petit